



## \* Info-Fasset \*

Janvier 2020

# Édition spéciale

## Budget 2020

Lors du conseil extraordinaire du 17 décembre dernier, le conseil municipal a adopté de façon unanime le budget pour l'année 2020. L'impact du budget 2020 sur le compte de taxes des citoyens correspond à une augmentation voisinant les 3% dépendant du type d'immeuble et des services disponibles. La taxe foncière se voit donc passer de 0.76 cent à 0.78 cent du (100\$) cent dollars d'évaluation. Cela représente une augmentation de 34.00\$ pour une propriété évaluée à \$150 000.00.

Pour expliquer en partie la hausse de la taxe foncière, il faut considérer d'abord, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation se situant à 1.9% qui aura un impact sur nos coûts d'opérations.

Dans un deuxième temps, la municipalité doit aussi prévoir et provisionner certaines sommes pour des dépenses à venir en cours d'année. À titre d'exemple : le remplacement éventuel du camion d'urgence du service des incendies, la vidange des boues du réservoir des eaux usées de la municipalité, des services professionnels en urbanisme afin de procéder à la mise à jour du plan et des règlements en urbanisme de la municipalité et enfin régulariser certaines servitudes au sein de la municipalité.

Nous vous soumettons le présent tableau représentant les montants projetés pour chacun des postes budgétaires.

Si vous avez des questions ou souhaitez avoir des informations complémentaires, nous vous invitons au prochain conseil municipal le 10 février prochain à 19h30. Vous êtes les bienvenus.

Soyez assurés que nous maintiendrons avec rigueur, le suivi et le contrôle des coûts des opérations ainsi qu'une optimisation de chacune des entrées d'agent à la municipalité.

*François Clermont*  
Maire suppléant

## Avis public

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2008-12.

Lors de la séance du 13 janvier 2020, le conseil a adopté par la résolution 2020-01-013 le premier projet de règlement de modification numéro 2020-13 intitulé PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2008-12.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 février 2020, à 19h00 au 19 rue Gendron. L'objet de cette assemblée est de présenter certaines modifications.

La grille des usages et normes de la zone C-A 115, soit l'annexe A du règlement de zonage 2008-12, est remplacée par celle en annexe A au présent règlement.

Ces modifications ont pour effet de permettre une nouvelle classe d'usage, soit les habitations unifamiliales isolées dans la zone C-A 115.

Le projet de règlement peut être consulté tous les jours du lundi au jeudi, de 10:00 à 12:00 et de 13:30 à 15:30 au bureau municipal, soit au 19 rue Gendron, à Fasset.

Les modifications du projet de règlement 2020-13 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le présent projet concerne un secteur comprenant les propriétés sises entre les numéros civiques 45 à 126 inclusivement de la rue Principale, ainsi que le 2 rue Millette, constituant la zone concernée par les modifications.

Au cours de cette assemblée, le Maire suppléant expliquera le projet de règlement et les conséquences liées à son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer.

Fait et donné à Fasset, le 16 janvier 2020

Chantal Laroche, Directrice générale

# MUNICIPALITÉ DE FASSETT

## Prévisions budgétaires 2020

### Revenus

#### Revenus de sources locales

Taxe Aqueduc utilisation - Fassett	-65 929 \$
Taxe Aqueduc Règlements - Fassett	-31 020 \$
Taxe Service de police	-40 271 \$
Taxe Égouts utilisation	-59 033 \$
Taxe Égouts Règlements	-35 048 \$
Taxe Vidanges	-34 758 \$
Taxe Recyclage	-12 804 \$

**Total - Revenus de sources locales** -278 863 \$

**Autres revenus** -153 479 \$

**Revenus taxe foncière** -384 778 \$

**Total - Revenus** -817 120 \$

### Dépenses

#### Administration générale

Administration	100 083 \$
Évaluation	19 650 \$
Conseil	68 742 \$
Quote-parts MRC	30 399 \$
Greffe	3 000 \$

**Total - Administration générale** 221 874 \$

#### Sécurité publique

Incendie	92 092 \$
Police	40 271 \$

**Total - Sécurité publique** 132 363 \$

#### Transport

Éclairage	7 000 \$
Voirie	51 318 \$
Neige	27 700 \$

**Total - Transport** 86 018 \$

#### Hygiène du milieu

Aqueduc	79 688 \$
Égouts	59 033 \$
Vidange	34 758 \$
Recyclage	27 090 \$

**Total - Hygiène du milieu** 200 570 \$



#### Amén. Urbain, développ.

Développement	0 \$
Urbanisme	37 952 \$
HLM	0 \$
Transport collectif	0 \$

**Total - Aménagement Urbain, développement** 37 952 \$

### Dépenses (suite)

#### Loisirs et culture

Bibliothèque	11 874 \$
Centre communautaire	13 020 \$
Loisirs	14 608 \$

**Total - Loisirs et culture** 39 502 \$

**Frais de financement** 25 794 \$

**Remboursement en capital** 73 047 \$

**Total - Dépenses** 817 120 \$

**Budget adopté à la  
séance extraordinaire du  
conseil du 17 décembre  
2019**



**Ordure et recyclage** : 21 janvier et 4 février

**Récupération des déchets spéciaux** : 3 février

**Bibliothèque** : tous les lundis de 18h à 20h et tous les mercredis de 15h à 17h

**Prochaine réunion de Conseil** : le 10 février à 19h30

Pour nous rejoindre 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819) 423-6943 Fax : (819) 423-5388

[www.village-fassett.com](http://www.village-fassett.com)

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel écrivez à Cindy Turpin: [reception@village-fassett.com](mailto:reception@village-fassett.com)